Lettres de Soeur Gabrielle-Benoît Gauchat - 1803-1809

publiées dans ***Journal d’une Visitandine pendant la Terreur***

*Morte Trappistine en 1809, à Yerres (France)*

Par M. l’abbé GODARD

Paris, 1855

# Présentation

Gabrielle Gauchat est née créole, à Saint-Domingue, vers 1744. Elle fut envoyée en France très jeune, un oncle prêtre, chanoine de la cathédrale de langres se chargea de son éducation. Elle entra comme pensionnaire chez les Dames de la Visitation établies en cette ville depuis 1622. Elle se sentit appelée par Dieu dès l’âge de dix ans. Elle devint Visitandine. Lors de la révolte des esclaves à Saint-Domingue, en 1790-1791, les membres de sa famille furent tués.

En France, les lois révolutionnaires fermèrent les maisons religieuses et expulsèrent leurs occupants. Les Visitandines de Langres le furent en septembre 1792. Soeur Gabrielle trouva refuge chez des particuliers, avec une de ses consoeurs. Elles continuèrent à vivre selon leurs engagements, dans les conditions difficiles de la clandestinité. Elle écrivit à un prêtre de ses amis, entre 1792 et 1795 et d’autres, entre 1803 et 1809 qui furent publiées par l’abbé Godard, en 1855.

Nous transcrivons uniquement les documents concernant la période cistercienne, des pages 275 à 306. En 1803, Soeur Gabrielle envisage de rentrer dans un monastère de Trappistines, à Choisy-sous-Etiolles, près de Corbeil, dans la région parisienne, transféré plus tard à Yerres, dans un ancien couvent de Camaldules. Elle fit profession en 1805, fut nommé maîtresse des novices et devint supérieure un temps. Elle mourut le 25 janvier 1809.

Augustin-Hervé Laffay présente ce monastère dans son livre *Dom Augustin de Lestrange et l’avenir du monachisme (1754-1827)*, Cerf, 1998, p. 290-292.

Dom Xavier Miquel, fut novice de la Trappe, avec dom Augustin de Lestrange comme père maître. Il en était parti en avril 1790, lors du renvoi des novices exigé par les lois révolutionnaires. Dom Xavier avait connu la Valsainte, mais avait manifesté sa désapprobation devant les modifications apportées à l’oeuvre de Rancé.

Une communauté de femmes avait vu le jour en juillet 1798 à Paris, au faubourg Saint-Jacques, dans un ancien couvent d’Ursulines. La surveillance policière avait contraint ces religieuses à déménager rue des Anglaises, au faubourg Saint-Marceau, puis à se retirer à Soisy-sous-Etiolles, sur la rive droite de la Seine, à la lisère sud de la forêt de Sénart. Les origines de la communauté masculine ne sont pas connues aussi précisément. Les deux groupes se retrouvèrent dans une même conception de la vie conventuelle. Sous la direction de dom Xavier Miquel, considéré comme le fondateur, ils menèrent de pair, après 1801, leur vie religieuse. (...) En 1804, dom Xavier Miquel, fatigué de ses communautés, cherchait un successeur. Ce fut Dom Jean-Baptiste Desnoyers ancien moine de Lulworth [fondation de la Valsainte en Angleterre], ils étaient ensemble au séminaire de Saint-Sulpice puis au noviciat de la Trappe.

Le nouveau supérieur fit déménager les deux communautés dans un ancien couvent de Camaldules, au lieu-dit « Grosbois », commune d’Yerres. Pour Soeur Gauchat, ceci permis un nouvel élan à la communauté, qui prit les constitutions de Rancé et la règle de saint Benoît, sans glose.

En décembre 1807, le préfet de Seine-et-Oise est informé qu’il y a quinze hommes et quarante-deux femmes, mais aussi des difficultés financières dans ces communautés.

En 1808, dom Augustin de Lestrange prit en charge les deux groupes, paya les dettes grâce à une bienfaitrice et leur fit adopter les règlements de la Valsainte.

I

[Page 275] A M. l’abbé Girardon

[Fin 1803]

Depuis que je vous ai quitté, mon cher associé, j’ai eu des soucis bien plus qu’à souhait ; et dans le sens contraire, j’ai dit plus d’une fois ces paroles remarquables de saint François Xavier, c’est assez, Seigneur, c’est assez. Mais afin que vous entendiez tranquillement mon petit récit, il faut que je commence par vous annoncer mon bonheur ; c’est que demain mercredi, je coucherai sur mon duvet à Choisy.

Mes fâcheux incidents ont commencé à Troyes. Nous arrivâmes à nuit close et par une pluie [276] battante ; nous n’avions pour déballer qu’une mauvaise lampe, de sorte que chacun courant à ses affaires, malgré l’honnêteté des passagers et du conducteur, comme nous devions tous aller dans une auberge voisine, j’ai eu l’esprit de perdre de vue tout mon monde, et de me trouver seule au milieu de Troyes, par la pluie, par une boue affreuse, avec mes babouches qui certainement n’étaient pas pour lors de recette. J’ai cheminé ainsi l’esprit tout en désordre, le coeur serré de peine, lorsque j’ai rencontré un polisson que j’ai prié de me conduire à l’auberge de la diligence. Comme il y en avait plusieurs, il m’a conduit au bout de la ville, où je n’ai trouvé personne de mon monde. Là, j’ai commencé à bouder contre mon ventre ; j’ai demandé une chambre pour moi seule et un grand feu ; et pendant très longtemps je me suis séchée comme j’ai pu, puis j’ai dormi encore comme j’ai pu. J’étais désolée, ne sachant comment retrouver mon monde le matin. Le conducteur m’avait cherchée en vain. Enfin nous nous sommes rejoints, et après avoir pesté, puis ri de mes aventures, nous avons continué la route, huit messieurs et moi pour la neuvième.

Je passe sous silence... parce qu’une prosélyte [277] des Trappistes doit être singulièrement prude c’est pourquoi, arrivons à Paris... Là, mon cher associé, j’ai commencé à faire un métier de galérienne. Tout en arrivant, j’ai pris un fiacre pour aboutir je ne sais pas trop où. Pour abréger, je vous dirai que, sans mauvaise volonté, sans que je pusse me plaindre, je suis allée, depuis le matin jusqu’au soir, de fiacre en fiacre. Enfin j’ai abouti chez le bon Comier qui m’a reçue à bras ouverts et que j’ai été très heureuse de trouver. C’est dans cette triste journée, où ne trouvant nulle part les personnes que je cherchais, j’ai été partout déconcertée par tous les fagots qui m’ont été faits sur ma chère maison des Trappistes. D’après tout ce qu’on me disait, assurément je n’avais rien à faire que d’y renoncer. Oh ! quelle détresse ! vous le concevez bien, mon cher associé ; néanmoins je n’ai pas perdu courage. Le bon M. Durollet me rassurait et me disait qu’il n’en était rien. M. Xavier, supérieur, étant à Versailles, je ne pouvais rien éclaircir ni terminer. J’ai pris le parti d’aller à Versailles avec ce monsieur. Voici du comique, mais ne riez pas, cela ne serait pas charitable. M. Durollet descendit de voiture pour un peu se délasser, mais il a eu ensuite le temps de se lasser. II a perdu de vue notre [278] voiture, tellement que ne pouvant plus nous rejoindre, je suis arrivée seule à Versailles. Là, M. le cocher m’a déposée précieusement au milieu de la rue, puis, son paiement fait, me voilà comme une sotte, ne sachant bonnement de quel côté donner de la tête. Pendant ce temps, M. Durollet courait Versailles, où il a fait plus de deux lieues sans me rencontrer. J’étais entrée, à l’aventure, dans une boutique où je ne cessais de regarder si je verrais mon guide. Je pris le parti de chercher M. Xavier que M. le curé m’enseigna. Je lui racontai mon malheur ; puis nous nous sommes expliqués. C’est là que le bon Dieu m’a récompensée de mes peines. Toute explication faite de part et d’autre, il fut conclu, à mon grand contentement, que je pouvais me rendre à Choisy. Je retrouvai enfin M. Durollet sur les trois heures ; j’étais à jeun, nous dînâmes ; puis perdant le souvenir de tous mes malheurs, je ne me suis plus occupée que de l’heureux terme de mon voyage, et après avoir passé chez le bon Comier cette semaine orageuse, demain j’entre dans la carrière heureuse où j’aspire avec tant d’ardeur.

Me voici donc, mon cher associé, aussi contente que je l’étais peu ces jours passés ; tous ces incidents, toutes ces agitations me rendent plus [279] désirable, plus aimable encore la vie silencieuse et pénitente que je vais embrasser. Je me porte à merveille : cela me surprend, car j’aurais dû succomber sous la fatigue, et plus encore sous les ennuis et la tristesse où me plongeait l’incertitude de mon sort, mais le bon Dieu a été ma force. Placée à Paris tout près d’une église solitaire, j’ai eu le bonheur d’entendre la messe et de communier tous les jours, aussi tranquillement qu’à Bar-sur-Aube.

Pour ma prise d’habit, je vous écrirai sûrement, et je pourrai alors vous dire plus nettement le local de ma sainte maison. Priez pour moi, je vous rendrai assurément le retour. Recevez encore mes plus amples remercîments des bontés dont vous m’avez accablée, je n’en perdrai jamais le souvenir. Vous direz de mes nouvelles à soeur Eugénie ; après que j’aurai fait l’expérience de mon état, nous pourrons l’instruire. Toutes les lettres seront vues, mais n’importe, je parlerai toujours vrai. Elles seront rares, mais j’espère néanmoins que nous ne nous perdrons jamais de vue.

II

[280] A M. L’Abbé Girardon

26 décembre 1803.

*Victime de la volonté de Dieu.*

Mon cher associé, vous voudriez bien un détail et il vous serait bien dû, mais à l’impossible nul n’est tenu. L’impossibilité ne vient pas du manque de liberté, je l’ai entière à ce moment. Mais je suis comme enchaînée dans mes pensées, dans mes sentiments. Je n’ai qu’un mot à vous dire, mais entendez-le bien, pesez-le, et tâchez de vous en contenter ; le voici : Oh ! qu’il fait bon ici ! N’allez pas croire que j’amène à plaisir et comme par précaution cette impuissance de m’expliquer. Non, mon cher associé, j’éprouve à cette heure l’empire de mon saint état, et sa douceur me captive si invinciblement que je ne puis que dire : Oh ! qu’il fait bon ici ! Mon silence est celui de Jacob voyant son fils Joseph. Je dis à ma façon : c’est assez, je suis trappiste. Oui, il fait bon mourir à tout pour ne vivre plus qu’à Dieu. Oh  ! qu’il fait bon trouver un [281] saint monastère en règle, avec tous les avantages de la profession religieuse la plus parfaite. Voeux, clôture étroite, habits, pénitence, silence perpétuel, etc., tous, tous les attraits de mon coeur.

En voilà presque plus que je ne puis, tant je suis absorbée dans mes murs sacrés. Voici le rendez-vous de MM. Caumont, Girardon et de la trappiste ; il sera à trois heures précises ; nous dirons : *Ô Jésus, faites-nous vivre et mourir dans le parfait accomplissement de votre très sainte et très aimable volonté. Amen*.

Veuillez bien faire partir mes malles le plus tôt possible ; je manque de bien des choses nécessaires.

Je vous quitte avec une sorte de regret, mais je vais prier pour vous. Mille remerciements de la peine que je vais encore vous donner, ainsi que de tout ce que vous avez déjà fait pour moi. Je vais m’enfoncer dans le bonheur.

Je suis votre très fortunée associée.

III

[282] A M. Girardon

17 janvier 1804.

La sainte volonté de Dieu.

Mon cher associé, j’ai eu l’honneur et le plaisir de vous écrire il y a environ trois semaines ; je vous faisais part de l’excès de mon bonheur qui ne me permettait pas de parler tant j’en étais remplie et pénétrée. Je vous donnais mon adresse pour me faire parvenir mes malles dont j’ai le plus grand besoin. Cependant je n’ai reçu de vous aucun signe de vie. Je pense que ma lettre ne vous sera pas parvenue.

Maintenant, mon cher associé, parlons de choses plus intéressantes ; c’est de mon état, c’est de ma maison, c’est pour mieux dire de mon paradis sur terre. Vous connaissez mes sentiments, mes attraits, mes désirs ; croyez‑vous donc que je puisse vous faire une assez vive peinture de tous les prodiges de miséricorde que le Seigneur a opérés en ma faveur, en comblant en surpassant tous mes voeux [283] anciens et nouveaux ? Non, mon cher associé, je n’en dirai jamais assez ; je trouve un monastère de primitive observance. Perfection pour la pratique des voeux, étroite clôture, silence perpétuel, habit pénitent et religieux, veille habituelle, abstinences, jeûnes, pénitences, etc., en un mot tout ce que peut désirer le coeur le plus ambitieux pour s’unir à son Dieu. Je trouve des chapitres journaliers où tous les secours spirituels sont prodigués. Je trouve réuni à tout cela une mère respectable et bonne, et que j’aime véritablement, et à laquelle je donne ma confiance ; un supérieur fondateur et qui est encore mon confesseur, qui a eu le talent de me contenter et dans ses exhortations et au tribunal ; c’est beaucoup dire, car je suis difficile. Voilà toute la vérité ; autrement je ne vous en dirais mot.

Vous connaissez ma franchise et vous pouvez toujours y compter.

D’après ce petit narré, je ne puis que vous ajouter que l’esprit de ma vocation est un esprit de mort totale, pour se cacher avec Jésus Christ en Dieu. Oh ! je l’ai saisi cet attrait, et je vous avoue que, concentrée dans des dispositions aussi aimables que puissantes, je ne puis plus que les goûter et me livrer à ce silence profond. Je ne communiquerai [284] plus qu’avec mon Dieu ; cela ne vous contentera pas, ainsi que bien d’autres ; mais vous savez bien où nous nous trouverons (dans l’éternité). Toutefois je vous écrirai encore. Je ne puis moins faire pour mon Dieu que de ne vivre plus que pour lui. Le croirez‑vous ? mon corps est lui-même renouvelé : je me porte à merveille, et je supporte tout ce qu’exige ma sainte règle avec une vigueur qui me surprend. Oh ! que Dieu est bon. Enfin, mon cher associé, réjouissez‑vous avec moi et aidez-moi à bénir le Seigneur. Vous me serez, ainsi que votre famille, présent devant le Seigneur. Toujours votre dévouée associée et pour la vie.

Je vous écrirai pour ma prise d’habit.

Soeur Gauchat.

IV

A M. l’Abbé Girardon

La volonté de Dieu.

21 janvier [1805]

Je reçois à l’instant mes malles, mon cher associé et je me hâta de vous en donner avis parce [285] que dernièrement je vous ai écrit qu’elles n’étaient pas arrivées, et je craignais que vous ne fussiez inquiet. Recevez mes remerciements de toute la peine que je vous ai occasionnée : jamais je n’oublierai les marques si sincères, si évidentes de vos bontés pour moi. Je pense que vous me donnerez de vos nouvelles, ou bien vous seriez pire qu’une trappiste ; c’est beaucoup dire, car elles ne savent que mourir ; mais la belle mort !

C’est toujours continuation du même sujet ; bonheur sans fin, bonheur sans pair ; bénissez mille fois pour moi la divine Providence. Je vous écrirai aussitôt que j’aurai le saint habit ; ce ne sera jamais assez tôt, tant je le désire. Soyons toujours et de plus en plus unis à Dieu ; voici qu’on m’appelle pour mon heure d’adoration, vous n’y serez pas oublié. Mes compliments à la chère dame ; dites-lui de ma part qu’il fait bon donner à Dieu tout ce qu’il demande.

Voici mon adresse : Madame Ganchat, à Choisy-sous-Etiolles, rue des Donjons, no 55, près Corbeil.

V

[286] A M. l’Abbé Girardon

De Choisy, 2 mars [1805]

La sainte volonté de Dieu.

Me voici encore sur la scène, mon cher associé ; mais je me considère comme ces ombres fantastiques qui n’ont aucune consistance : en effet, je ne fais que paraître et disparaître. J’ai le saint habit, j’ai mon engagement bien formé dans mon coeur ; par conséquent je suis trappiste, mais non attrapée. Cette sainte maison comble tous mes voeux ; je n’ai rien à désirer dans le genre spirituel ; mais ce que je souhaite bien ardemment, ce sont les vertus nécessaires pour fournir une aussi belle carrière que celle qui s’ouvre devant moi ; car absolument je ne veux plus imiter la marche des écrevisses. Il faut beaucoup de vertus, mon cher associé ; l’abnégation entière de soi‑même en tout genre quelconque, est la base de tout ce qui se pratique ici ; et je vois avec bien de la confusion que je suis encore ce qui s’appelle taillée à la pièce. Combien je me sens [287] d’ardeur, de joie, de devoir être entièrement dépouillée du vieil homme pour me revêtir du nouveau. Pour le coup, comme dit saint François de Sales, il en faut venir à l’écorchement de la victime. Je ne vous ferai pas ici de pieuses fanfaronnades, en affectant une intrépidité qui brave tout sans coup férir ; non, mon cher associé, l’excès de mon bonheur que je sens, que je sais apprécier, n’empêche pas que je sente très bien aussi les agonies de la nature, qui ne trouve point ici son compte dans aucun genre.

Je me porte à merveille et je puis même assurer, oui, mieux que jamais ; en quoi je vois une marque bien spéciale de mon appel ; mais cette misérable nature regimbe contre tout ce qui la contrarie, et qu’est‑ce qui ne la contrarie pas ici ? Oui, tout y est crucifié. Mais voilà bien ce qui me démontre de plus en plus la grandeur et la sainteté de cette vocation. Oui, je la chéris, je l’adopte, contre vents et marées, et je me réjouis de me jouer de toutes les oppositions de ce misérable *moi*. C’est encore ici éminemment le séjour d’une sainte confusion. Après avoir bien jeûné, bien veillé, bien prié, bien etc., nous n’entendons que des récits qui tournent à notre confusion, en nous [288] retraçant les jeûnes, les veilles, les prières de ceux qui en ont fait infiniment plus que nous, de sorte qu’au sortir d’un lit de douleur, d’un repas d’eau chaude, nous en sommes réduits à nous humilier intérieurement et bien sincèrement de notre genre de mollesse. Mais je viens au but, mon cher associé, ma mort n’est pas totale, et il faut que je l’opère : je vis au dehors par le doux commerce de plusieurs personnes chéries, dont vous êtes assurément la première, tandis que je suis morte à tout ce qui m’environne ; cela n’est pas dans l’ordre. Mes adieux sont faits à tous, sans excepter le bon Père Caumont : il faut obéir à la voix de l’Époux, et ne rien laisser à faire à la mort que de briser le lien de la mortalité. Entrez, mon cher associé, dans mes vues, avec un esprit de foi ; ne soyez point fâché contre moi : je ne cède point à un noir caprice, mais à la lumière divine qui me veut toute cachée, tout immolée ; mon titre est celui de victime ; je ne veux pas résister à mon immolation. Ainsi désormais je n’ai plus rien à faire, à penser, à projeter, sinon de me purifier de plus en plus par tous les genres de sacrifices que le divin Époux exigera de moi. Oh ! mon cher associé, qu’il fait bon vivre ainsi dans le brasier de l’amour divin ; mais qu’il fera [289] meilleur encore mourir, après avoir passé par bien des espèces de morts.

Soeur Eugénie peut essayer notre manière de vie ; elle ne cherche que la mort à tout, elle la trouvera, et mille et mille moyens pour arriver à la plus haute perfection. Vous lui direz que je suis parfaitement contente, et que je n’espérais pas une réunion aussi complète de tous les moyens qu’un coeur avide de la perfection peut désirer. Je ne vous oublierai pas, mon cher associé, accordez-moi le retour : priez toujours pour moi dans vos saints sacrifices, et trouvons-nous toujours réunies dans le sacré coeur de Jésus, à l’heure convenue. Vous me laissez dans une abondance céleste inexprimable ; ainsi soyez parfaitement tranquille sur mon compte : vous connaissez mes sentiments, ils seront invariables. Au revoir, mon cher associé, dans le sein de l’éternelle félicité. Amen.

Je suis pour la vie votre très affectionnée associée.

Soeur St-Benoit.

VI

[290] A M. l’Abbé Girardon

De notre Monastère. Maison de Dieu de la Trappe. 8 juin 1806.

Mon cher associé, l’obéissance nous enjoint à toutes qui habitons ce monastère, une démarche qui, quant à moi, me coûte infiniment. Voici le fait : Nous sommes ici comme ces enfants auxquels le papa et la maman donnent la soupe et la pitance, et qui ne pensent pas plus loin. Nous étions dans une parfaite tranquillité, lorsque notre bon père vient de nous faire savoir qu’un novice opulent qui devait payer une partie de notre maison, vient de quitter, faute de courage ou de vocation ; qu’une autre personne vertueuse, chargée d’une autre partie, a beaucoup borné sa bonne volonté, de sorte que ce digne père est pour le moment dans le plus grand embarras. Il nous a donc ordonné d’écrire de tous les côtés pour avoir quelques aumônes : je m’acquitte de ce devoir et je recommande cette bonne oeuvre à votre zèle. Vous me rendrez assurément un très grand service de vous intéresser pour une maison [291] qui m’est uniquement chère, et où je coule des jours si heureux. Nous sommes tous en paix pour le moment, j’espère que le bon Dieu ne nous abandonnera pas. Maintenant je vais me dédommager de la peine que je ressens, d’une pareille requête : je suis bien autorisée à vous donner de mes nouvelles. Je me croyais bien morte pour vous et pour tout l’univers. Voici que j’apparais comme les morts qui semblent sortir un moment de leurs tombeaux pour quelques sujets importants, et qui bientôt s’y renferment de nouveau.

Que vous dire, mon cher associé, je n’en sais rien, et cela pour avoir trop à dire. Depuis deux ans bien passés, je n’ai écrit à qui que ce soit, comme vous le savez ; car assurément si j’eusse écrit, c’eût été à vous. Enfin disons donc où j’en suis. Savez-vous ce que c’est d’avoir trouvé le but de tous ses désirs  ? Si vous n’en savez que la théorie, moi j’en ai l’expérience. Je suis parvenue, mon cher associé, à ce rassasiement... Non, il ne me reste pas un seul désir à accomplir, sinon celui du ciel. Depuis que je suis au monde, mon âme aspirait à la jouissance de ce que je possède. Oui, sous cent faces différentes, c’était la Trappe que j’espérais, et j’y suis enfin parvenue. De vous dire tout mon contentement, je ne le puis ; ce n’est pas [292] comme souvent autrefois, une douce et pieuse ivresse, mais ce sont toutes les richesses du calvaire dont je sais apprécier le prix. Je puis dire que tout l’être y est crucifié. Les veilles, les jeûnes, les travaux, la mauvaise nourriture, les offices prolongés, multipliés ; la psalmodie une partie du jour et de la nuit presqu’entièrement debout, des emplois pénibles à remplir, à raison du peu de temps qui reste, un silence perpétuel et qui entrave toutes les opérations extérieures, et qui est la source de mille sacrifices auxquels quelques paroles obvieraient. Ajoutez à tout cela un habit vraiment pénitent. Je vous en envoie un échantillon qu’il faut faire bien envisager à M. G. Nous n’avons pas deux espèces d’étoffe, voilà le drap qui sert pour chemise, robe, manteau, bas et chaussons. Quand tout cela est endossé au mois de juin pour le jour et pour la nuit (car nous ne nous déshabillons que pour changer), convenez, mon cher associé, qu’il n’y a pas de sensualité ; aussi, en été, nous sommes dans un bain continuel, le tout à raison de se sécher, lorsque le vent peut parvenir jusqu’au fond de ces précieux vêtements. Il faut y joindre des renoncements perpétuels et que l’on ne peut nullement se figurer : il n’y a que l’expérience qui puisse [293] en donner la connaissance. C’est un enchaînement de travaux, d’humiliations et d’exercices qui ne donnent point de relâche. Oh  ! la belle vie, mon cher associé, non, je ne me serais jamais figuré rien de si plein, de si solide et de si salutaire. Et quand je vois que c’est moi qui suis destinée à un tel bonheur, je ne puis assurément prendre les dimensions des miséricordes de Dieu sur mon âme. Enfin c’est la Trappe, mais je ne suis pas attrapée. Nous observons à la lettre les règlements de notre saint réformateur, M. de Rancé, et la règle de saint Benoît, sans glose. Nous avons nos bons pères dans un monastère attenant au nôtre. Leur vie est absolument la même. Tous nos exercices de piété sont communs, notre église est commune, notre grille est placée derrière leur autel : nous chantons l’office ensemble, de choeur en choeur, nous ne nous voyons point, nous ne nous connaissons point, et n’avons nul rapport ensemble qu’à l’église. Voyez combien de consolations dans ce rapprochement, quoiqu’il n’empêche pas l’éloignement. Enfin, mon cher associé, notre vie est vraiment céleste, si nous en remplissons les devoirs avec l’esprit qu’elle exige, et je trouverais bien de la duperie à faire autrement : ce serait sans doute se damner à grands frais. Vous [294] auriez peine à croire ce que je vais vous dire, c’est cependant l’exacte vérité. D’après ce détail, vous devez penser que nous sommes assez contentes de nous-mêmes, et que nous comptons avec une secrète sécurité tous nos sacrifices. Point du tout, je vois, par ma propre expérience, une grâce singulière attachée à notre sainte vocation, c’est l’esprit d’anéantissement, et une secrète confusion de n’en pas faire davantage. Notre lecture habituelle est de la vie des saints de notre ordre, et des pères du désert : là-dessus roule la plus grande partie de nos réflexions, de sorte que ce parallèle continuel nous remplit quelquefois d’une secrète terreur. Les chapitres qui sont journaliers, les exhortations au tribunal et ailleurs, tout tend à nous maintenir dans de bas sentiments de nous-mêmes et à nous confondre. Je me rappelle un certain repas de carême ou, après avoir chanté une partie de la nuit et travaillé fortement, nous n’avions pour notre dîner qu’un morceau de pain et de l’eau (ce qui n’arrive que trois fois l’année) : je trouvais cela un peu fort ; mon pain bis ne pouvait descendre. Ce jour-là. même la lecture de table était sur le genre de jeûne des pères du désert et des premiers de notre ordre : ce détail bien circonstancié me fit une telle impression, [295] que je finis mon repas en étant réellement et foncièrement honteuse de manger du pain ; de sorte, mon cher associé, que le démon de l’amour‑propre et de la présomption perd ici son temps et sa peine. Dernièrement, une de nos chères soeurs est venue à pied à l’église recevoir le saint Viatique et l’Extrême‑Onction, et a retourné de même à l’infirmerie, toute remplie de joie, donnant simplement le bras à l’infirmière : peu de jours après elle mourut dans la paix d’un ange. Nous avons le bonheur de mourir sur la paille et la cendre et dans nos habits réguliers qu’on ne quitte jamais.

Que de choses encore j’aurais à vous dire ! mais en voilà assez pour vous prouver combien je sens mon bonheur et combien j’ai de regrets de n’avoir que si peu de temps à vivre d’une si belle vie. Dieu nous a envoyé dans sa miséricorde, un père de la Trappe, qui est venu d’Angleterre ; c’est un saint, un homme rare et du plus grand génie. Nous lui devons tout pour le spirituel et temporel ; il se consume à notre service. Il a de grandes protections et nous étançonne de tous côtés. Bonaparte nous voit d’un bon oeil, ce n’est pas rien ; enfin, j’espère que nous subsisterons, malgré les suppôts de l’enfer, car nous avons beaucoup d’ennemis.

[296] Et vous, mon cher associé, que faites-vous ? Êtes-vous dans votre chartreuse ? Votre santé, votre âme, tout va-t-il bien ? Au moins c’est mon désir et le sujet de mes prières journalières. Oui, chaque jour vous m’êtes présent spécialement à deux heures et demie après minuit. Voilà l’heure de mes recommandations. Que fait la famille ? Je ne l’oublie pas devant le Seigneur. M. votre frère, disions-nous, n’avait qu’un pas à faire pour être un parfait chrétien ; très sérieusement je dis souvent à Dieu : mon Dieu, faites-lui faire ce pas. Enfin dans cet autre monde que j’habite, je n’oublie pas les vivants. Je viens aussi d’écrire à ma bonne Mère d’Antrage pour le même objet. Depuis plus de deux ans je n’avais pas mis la main à la plume, pour donner de mes nouvelles à qui que ce soit. Je me renferme uniquement dans la commission que nous a donnée notre digne supérieur, et je ne me suis pas permis d’écrire à mon Père Caumont. Dieu sait cependant, combien je m’en occupe devant lui ; je ne dois pas ressusciter, mais simplement apparaître comme les morts ; j’espère que notre Mère lui donnera de mes nouvelles. Vous voyez combien je suis heureuse ; bénissez‑en pour moi la divine Providence, et soyons toujours unis en Dieu de la manière la plus intime.

[297] Je vois bien qu’il me faut achever la page. Vous serez bien aise de savoir à quoi je suis employée. Je suis maîtresse des novices, j’en ai sept, et on en attend plusieurs autres. Je suis encore chargée de la direction du chant pour le choeur, et enfin j’ai pour ma satisfaction le soin du réveil ; de sorte que tantôt à minuit, tantôt à une heure, et pour l’ordinaire à deux, je trotte les dortoirs pour éveiller mes soeurs ; j’ai à cela une grande dévotion. Puis au son de la cloche, nos Pères se secouent de leur côté, et nous nous trouvons tous, à l’instant, chacun dans notre choeur respectif, pour dire l’office de la Sainte Vierge, l’office canonial, et très souvent encore l’office des morts ; puis l’oraison, la lecture, puis prime, puis le grand chapitre, puis etc., etc., l’enchaînement des sacrifices et des bénédictions du Seigneur. Je ne puis me lasser de le dire : oh ! la belle vie ! Mais il faut une bonne vocation pour la fournir. La mienne est de ce nombre : je sens un je ne sais quoi que je ne puis rendre et qui me dit à chaque instant que l’enchaînement de tous les événements de ma vie, me conduisait à ce suprême bonheur. Vous ne doutez pas de mon appel ; convenez qu’il est extraordinaire et bien réel. Enfin je suis trappiste, Dieu en soit béni.

[298] Voici mon adresse : Maison des Camaldules, communes d’Yerres, près Brunoy, par Villeneuve-St-Georges. Département de Seine-et-Oise.

VII

A Soeur Célestine, religieuse à Langres

Du désert de la Trappe. [1806]

Comme l’arbre se reconnaît par son fruit, je reconnais aussi le bon coeur de ma chère Célestine, par le zèle qu’elle a mis pour m’obliger dans le pressant besoin où nous étions pour lors. J’ai reçu, ma chère amie, la lettre de change que vous m’avez annoncée. Assurément je ne m’attendais pas à une aumône aussi abondante. Soyez l’interprète de ma plus vive reconnaissance. Je vois bien à peu près les sources où vous avez puisé : je connais les bonnes mères que la Providence m’avait données depuis bien des années. Si Célestine n’avait pas pour lors d’argent, elle aura, j’en suis sûre, vendu un jupon, plutôt que de n’y pas mettre du sien. Dites‑lui, ainsi qu’à toutes mes autres bienfaitrices, combien je suis sensible au témoignage non équivoque de leur constante amitié pour moi.

[299] Je vais vous satisfaire sur les demandes que vous me faites. Nous ne changeons pas de demeure aussi souvent que vous le pensez. J’ai d’abord été à Choisy, et la maison nous appartenait ; mais elle était trop peu vaste, et située d’ailleurs dans un village ou bourg ; nous avons préféré un endroit extrêmement solitaire, où nous avons trouvé un ancien monastère de pères camaldules. Nous nous y sommes donc transportées : voilà l’unique changement qui se soit fait. Nous y sommes très bien, la maison est à nous, et voilà précisément ce qui a formé notre embarras (comme je vous en ai fait part). Nous ne pouvions pas achever de la payer, parce que certaines ressources que nous croyions sûres, nous avaient manqué. Mais les aumônes que nous venons de recevoir, ainsi que la dot de douze mille francs que vient de nous apporter un novice, nous ont tirés de peine. Nous voici, grâce à Dieu, chez nous...

Soyez bien tranquille pour moi, au sujet de la sainte communion. Nous en avons de régulières deux par semaines ; de plus, il est beaucoup de fêtes où nous communions encore. En mon particulier, l’on m’en a permis deux par semaine de plus. Nous avons encore la communion de la victime tous les [300] jours : c’est une de nous qui communie en réparation ; et pour vous faire une confidence qui vous prouvera que notre bon et respectable père n’est pas janséniste, il m’a donné pour pénitence d’une revue générale que je lui ai faite, de communier de plus encore une fois par mois ; de sorte que toutes ces grâces réunies, il m’arrive pour l’ordinaire de n’être qu’un jour, ou deux au plus, par semaine sans communier.

Vous me demandez, ma chère amie, ce qui me fait le plus de peine dans ma vocation. Ne parlons pas de peine. La vue continuelle du tombeau et du ciel dont il nous ouvre l’entrée, nous adoucit les plus grands sacrifices : mais enfin, puisque vous voulez savoir ce qui me coûte le plus, c’est l’enchaînement des petits renoncements qui ne nous laisse aucune liberté ; et cela même est ce qui me plaît le plus, parce que tous nos moments sont comptés par des actes de mort à nous-mêmes, qui font assurément autant de couronnes. Ici, l’on ne sait apprécier que ce qui s’appelle *Thésauriser pour le ciel*. D’après cette juste appréciation des choses, la peine est comptée pour rien, pourvu qu’elle accumule des trésors pour le ciel ; oui, ma chère Célestine, tout ici me coûte parce que tout coûte à la [301] nature, elle n’y a aucune relâche, aucun aliment. Mais que cette vie est ravissante aux yeux de la foi ! De ces sacrifices perpétuels, il sort une source de joie pure, qui est le centuple promis. Puis le coup d’oeil de la mort que je ne perds pas un instant de vue, remplit mon âme de la plus savoureuse paix. Mourir et s’y être préparé par une mort anticipée, oh ! c’est plus qu’il ne faut pour faire éclipser tous les sacrifices et leur ôter tout ce qu’ils pourraient avoir de pénible. Vous voudriez savoir au juste l’emploi de mes moments ; je ne puis vous donner ce détail, cela change suivant les fêtes et les saisons ; mais enfin, si vous voulez me suivre, sans savoir au juste où j’en suis, toujours vous me trouverez occupée à abattre ce corps de péché, et à travailler à purifier mon âme par les jeûnes, les veilles, les longues prières, les fatigues, les sueurs et tout l’attirail de la pénitence. Je suis toujours très gaie, mais ici l’on ne sourit pas, sinon aux anges. Enfin je suis si contente de mon sort, que si j’avais mille existences, je les consacrerais à la Trappe. Jamais je n’en dirai assez pour rendre mon contentement et ma reconnaissance envers mon Dieu de m’avoir destiné un sort si auguste.

Faites passer, je vous prie, ma chère amie, tous [302] ces billets sûrement ; recommandez celui pour M. Girardon et vous l’assurerez de mon respectueux attachement et de mon souvenir devant Dieu, de même que notre digne supérieur, M. Baudot, MM. Aubert, Goirot, et tous ceux et celles qui veulent bien se souvenir de moi. Mille tendres et respectueuses amitiés à ma bonne maman d’Antrage et à nos chères soeurs. Je n’oublie personne. Mes remerciements en particulier à ma chère cousine. Je finis, ma chère Célestine, en vous embrassant tendrement. N’aimons que le Seigneur, ne travaillons que pour l’éternité : haïssons ce corps de péché, ornons nos âmes de vertus, puis la mort ne sera pour nous qu’un ravissement.

Soeur Benoît Gauchat.

VIII

1er janvier 1809

Mon cher associé, l’inconstance, l’oubli n’existent pas chez moi, toujours vous m’avez été présent devant le Seigneur. Vous connaissez mes sentiments pour vous, ils n’ont pas varié, malgré mon grand silence. Mais j’ai dû à Dieu de me cacher totalement [303] dans son sein. Une maladie de poitrine ne me laisse que bien peu de temps à vivre, suivant toutes les apparences. Je viens, mon cher associé, vous donner avis de ce prochain départ, et vous supplier de me donner une ample part à vos saints sacrifices. Recommandez‑moi aussi aux bonnes âmes de votre connaissance, afin que leurs prières me procurent plus tôt la vision de mon Dieu. Je meurs dans une profonde paix, toute chargée néanmoins des iniquités d’une carrière bien mal employée ; mais la miséricorde de Dieu surpasse toute iniquité. Mon bonheur a toujours été extrême dans cette sainte maison. Vous avez sans doute ouï parler de nos peines et de nos embarras ; mais toujours ravie de mon titre de trappiste, rien n’a pu troubler ma reconnaissance et ma joie. La faveur signalée d’habiter ce nouveau Paradis terrestre a toujours fait surnager le bonheur. Oui, j’ai vécu toujours heureuse. Dites, mon cher associé, combien il fait bon servir le Seigneur dans le saint désert de la Trappe ; je désirerais qu’on pût bien le comprendre ; oh ! que de monastères on élèverait ! mais, hélas ! l’aveuglement est presque général. Enfin cet extrême bonheur a été le mien ; ne cessez d’en remercier pour moi le Seigneur.

[304] Adieu, ou pour mieux dire, au revoir. Nous nous verrons encore avec plaisir dans le ciel. Je suis votre constante associée.

Soeur Gabrielle-Benoît.

IX

Dernière lettre de Madame Cauchat à M. Caumont

1er Janvier [1809].

Je n’ai pas oublié, mon très cher frère, le céleste lien qui nous unit en Dieu depuis tant d’années. Depuis que je suis dans cette sainte maison, je ne vous ai pas oublié un seul jour devant le Seigneur. L’état de mort où je suis condamnée, ne m’a pas permis de m’informer d’aucune chose ; sans quoi, assurément, mon cher frère, vous eussiez été le premier dans mon memento.

Maintenant je viens vous donner avis de mon prochain départ pour la bienheureuse éternité. Oui, j’espère tout de la miséricorde de mon Dieu. Une maladie de poitrine, dont on voit aisément les suites, ne me laisse que peu de temps à vivre. Je viens, mon très cher frère et bon père, me [305] recommander à vos saints sacrifices, vous suppliant de ne pas me laisser languir en Purgatoire.

De vous dire le bonheur dont j’ai joui dans ce sacré désert, c’est ce qui passe mon expression. Nous avons eu des orages, des peines, des embarras, mais rien n’a troublé ma paix, ni ne m’a donné le moindre mouvement de regret sur mon choix. Je regarde donc comme une des plus insignes grâces que Dieu m’ait faites, de m’avoir destiné ce sacré séjour ; l’éternité sera trop courte pour l’en remercier. Je meurs dans la joie du Seigneur, et malgré le souvenir amer de la perte presqu’entière de ma carrière, j’attends tout de la miséricorde de Dieu.

Je me suis privée jusqu’ici de la consolation de m’informer de tant de personnes qui intéressent mon coeur ; ce n’est pas au moment d’une mort prochaine que je me permettrai de nommer qui que ce soit. Je vous prie seulement de me recommander à plusieurs vertueux ecclésiastiques qui s’intéressaient à moi et de leur demander le suffrage de leurs prières, ainsi qu’à de véritables amis qui m’ont comblée de bienfaits, et dont je tais les noms avec regret. Je n’ai oublié personne ; mais je me [306] suis tenue dans l’état de mort qui est le propre de mon saint état.

Au revoir, mon cher frère, oui, nous nous verrons dans la céleste patrie, et c’est là que nous chanterons à jamais les miséricordes du Seigneur.

Mon très cher frère, votre fille et soeur.

Soeur Gabrielle-Benoît.

X

Dernière lettre de Madame Gauchat à M. Girardon

(L’écriture est extrêmement changée et difficile à lire. Elle meurt le 25 janvier 1809)

Mon cher associé, je vous écris sur la cendre jugez de mon affection. Mon bon prieur est pour moi un autre associé ; toute confiance en lui, je vous conjure, pour tout... au revoir, je pars.

Soeur Gabrielle-Benoit.